

## ENTRE CONSTANTIN ET THÉODOSE L'image incertaine des empereurs chrétiens chez leurs coreligionnaires des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles

### La marque distinctive de l'empereur chrétien : de la piété à l'orthodoxie

La présence à la tête de l'Empire romain, après le règne de Constantin, d'empereurs réputés chrétiens, ouvre une situation inédite que les païens de l'époque perçoivent assez mal, mais à laquelle les chrétiens, en revanche, sont sensibles. Elle est pour eux l'avènement d'une ère nouvelle où l'empereur chrétien, objet des attentions de la providence divine, est bien placé pour donner à l'Empire la victoire et la prospérité. À vrai dire, l'adhésion de Constantin à la piété chrétienne a pris les chrétiens au dépourvu ; depuis l'abandon de la croyance en l'imminente parousie finale, l'horizon d'attente des chrétiens prévoyait plutôt le moment où tous les habitants de l'Empire deviendraient chrétiens. Mais Eusèbe de Césarée s'est mis en devoir de penser l'événement et d'en tirer des conclusions théologiques et politiques. Dans ses *Louanges de Constantin*, mais aussi dans son *Histoire Ecclésiastique*, il construit l'image de l'empereur chrétien moralement parfait, protégé de Dieu<sup>1</sup>, assurant à l'Empire victoire, paix et prospérité. Toutefois, dans ces deux œuvres, le règne de Constantin apparaît comme une fin, une conclusion : victoire acquise, salut assuré. Il est difficile de savoir comment Eusèbe imaginait la succession des empereurs à venir. Cependant, parmi les bénédictions dont Dieu comble Constantin, Eusèbe compte le fait que sa succession est assurée par trois héritiers légitimes<sup>2</sup>. Cette descendance bénie de Dieu ne peut vraisemblablement pas déchoir. Le modèle de l'empereur chrétien vaut pour ses successeurs, même si l'on peut prévoir que tous n'égalèrent pas ses exceptionnelles

---

1. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, X, 9, 1 (*Sources Chrétiennes* n° 55) ; *Louanges de Constantin*, III, 1 ; VII, 12-13 (texte grec dans l'édition Heikel, G.C.S., trad. fr. dans Eusèbe de Césarée, *La théologie politique de l'Empire chrétien. Louanges de Constantin*, par P. MARAVAL, Paris, Cerf, 2001).

2. Eusèbe, *Louanges de Constantin*, III, 2.

qualités. Or le modèle n'est pas exactement celui d'un empereur partisan et défenseur du christianisme, mais celui d'un empereur suprêmement pieux<sup>3</sup>. Eusèbe attendait donc probablement une succession d'empereurs pieux, et donc vertueux et victorieux.

Expérience faite, les chrétiens ont-ils pu penser que cette espérance était comblée ? À l'évidence non. On peut supposer que la conscience chrétienne a pu en être troublée, mais l'expression de ce trouble n'apparaît que tardivement, et de manière isolée, sous une grande plume toutefois, qui n'est autre que celle d'Augustin. La masse de nos témoignages montre que les autres intellectuels chrétiens de l'époque sont tous décidés à taire autant que possible le scandale d'empereurs chrétiens malheureux dans leurs entreprises ou condamnables dans leur conduite morale.

Les témoins sont essentiellement les historiens chrétiens, Philostorge, Socrate, Théodoret et Sozomène du côté grec, Rufin et Orose du côté latin<sup>4</sup>. Mais le témoignage de quelques auteurs chrétiens autres qu'historiens devra également être pris en considération. Les empereurs concernés sont ceux qui ont régné entre la mort de Constantin en 337 et le début du règne sans partage de Théodose en 394 à l'exception de Théodose lui-même<sup>5</sup>. Il s'agit des empereurs Constantin II, Constant, et Constance<sup>6</sup>,

3. Eusèbe, *H.E.*, X, 9, 6 ; *L.C.*, V, 4.

4. L'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe s'arrête à la victoire de Constantin sur Licinius en 324. Eusèbe lui-même est mort en 339 ou 340. Les *Histoires Ecclésiastiques* de Philostorge, Socrate, Théodoret et Sozomène ont été rédigées sensiblement plus tard : elles se sont donné pour mission de continuer l'œuvre d'Eusèbe et décrivent les événements jusqu'au règne de Théodose II (408-450), qu'elles traitent en partie. L'œuvre de Rufin s'arrête à la mort de Théodose I<sup>er</sup>. Celle d'Orose, qui porte le titre d'*Histoires contre les païens* n'est pas une histoire ecclésiastique, mais une histoire universelle interprétée dans un sens chrétien ; elle s'achève en 417 sous le règne d'Honorius. On trouvera les textes de ces auteurs dans les éditions suivantes : Philostorge, *Histoire Ecclésiastique*, texte grec dans l'édition Bidez - Winkelmann, *G.C.S.* ; Socrate, *Histoire Ecclésiastique*, texte grec et trad. fr dans *Sources Chrétiennes* n<sup>os</sup> 477, 493, 505, 506 ; Théodoret, *Histoire Ecclésiastique*, livres I et II, texte grec et trad. fr. dans *Sources Chrétiennes* n<sup>o</sup> 501 ; livres III-V, texte grec dans l'édition Parmentier - Hansen, *G.C.S.* ; Sozomène, *Histoire Ecclésiastique*, livres I-VI, texte grec et trad. fr. dans *Sources Chrétiennes* n<sup>os</sup> 306, 418, 495 ; livres VII-IX, texte grec dans l'édition Bidez - Hansen, *G.C.S.* ; Rufin, *Histoire Ecclésiastique*, texte latin à la suite de l'*H.E.* d'Eusèbe dans l'édition Schwarz - Mommsen, *G.C.S.* ; Orose, *Histoires contre les païens*, texte latin et trad. fr. dans l'édition Arnaud - Lindet, *C.U.F.*

5. Avec Théodose s'ouvre une nouvelle période : désormais l'Empire romain a rejeté son héritage païen. Dans la représentation chrétienne antique, Théodose se hisse à la hauteur de Constantin, et c'est dès lors en regard de Constantin et de Théodose que sont appréciés les empereurs chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle.

6. Désigné parfois comme Constance II (le premier Constance, Constance Chlore, avait régné en 305-306).

les trois fils de Constantin (respectivement 337-340, 337-350 et 337-361), puis, après la brève interruption du règne de Julien (361-363), Jovien (363-364), Valentinien I<sup>er</sup> (364-375), Valens (364-378), Gratien (375-383) et Valentinien II (388-392).

Les jugements portés sur les empereurs chrétiens par leurs coreligionnaires varient quelque peu selon les auteurs, mais sont tous orientés par un seul critère : le bon empereur, celui qui attire sur l'Empire romain la bénédiction du ciel et qui mérite louange et actions de grâces, se définit par une vertu essentielle : la piété. Plus l'empereur a de piété, meilleur empereur il est. La piété n'efface pas les autres vertus, mais plus l'empereur est pieux, plus ses autres vertus sont nombreuses et grandes. Or, si le sommet de la vertu réside dans la piété, le sommet de la piété, pour la quasi-totalité de nos auteurs, réside dans l'orthodoxie nicéenne. Les empereurs orthodoxes ont vocation à être de bons empereurs, et les empereurs ariens à être mauvais. Mais les historiens chrétiens peuvent aussi ne pas préciser les options théologiques de tel ou tel empereur, et cette attitude opère à l'avantage de l'empereur considéré. Un empereur non désigné comme arien sera donc présenté au lecteur par défaut comme un empereur orthodoxe, quelles qu'aient été en réalité ses opinions et croyances.

### **Les positions théologiques des empereurs du IV<sup>e</sup> siècle selon les historiens ecclésiastiques**

Pour juger de l'orthodoxie des empereurs du IV<sup>e</sup> siècle on ne s'adressera certes pas à Théodoret : pour lui tous les empereurs chrétiens ont été nicéens, ne fût-ce qu'à un moment de leur vie. Le témoignage de Théodoret est confirmé par d'autres dans le cas de Constant et Valentinien I<sup>er</sup>, réputés pleinement orthodoxes, et dans le cas de Constance et Valentinien II, qui auraient vécu une conversion dans un sens ou dans l'autre. Tous comptes faits, et sachant que le reste de notre documentation n'apporte aucune information exploitable, l'orthodoxie nicéenne de Constantin II, Jovien et Valentinien II, et même de Valentinien I<sup>er</sup>, reste sujette à caution. On pourrait dire la même chose à propos de Gratien n'était la détestation que lui voue l'arien Philostorge, comme nous le verrons plus loin.

La position théologique de Valentinien II est peu évoquée : elle ne l'est que par Rufin et Théodoret, qui du reste prétendent l'un et l'autre qu'il a été converti à la doctrine nicéenne par Théodose en personne<sup>7</sup>. Selon eux, Valentinien II a fini son règne en bon empereur orthodoxe, mais, pour accroître la gloire de Théodose, il valait la peine de signaler ce passé arien,

---

7. Rufin, *H.E.*, II, 17 ; Théodoret, *H.E.*, V, 15, 3.

d'autant plus que cette position idéologique de Valentinien II sert de support à un trait d'histoire providentialiste, comme nous allons le voir.

Aucune incertitude en revanche sur l'arianisme de Constance et de Valens. De Constance il est dit qu'il a exilé de nombreux évêques<sup>8</sup>, et que fonctionnaires et soldats ont sous son règne usé de sévices contre les nicéens, les obligeant à confesser les formules ariennes, autrement dit qu'ils ont appliqué les mêmes méthodes que les autorités païennes au temps des persécutions<sup>9</sup>.

Au sujet de l'empereur Constance, les appréciations les plus intéressantes, parce qu'elles montrent le mieux le trouble de l'opinion chrétienne, sont celles de Théodoret et de Grégoire de Nazianze. Théodoret, qui termine son histoire du règne de Constance par des formules qui en flétrissent la mémoire<sup>10</sup>, n'en cherche pas moins à minimiser l'arianisme de l'empereur. Il souligne qu'il avait des convictions théologiques affirmées et le met en scène dans des controverses au cours desquelles il manie les concepts litigieux. De ses arguments il ressort que sa position se définit clairement comme homéenne, c'est-à-dire qu'il déclare croire en une similitude de substance entre le Père et le Fils, et que d'autre part il condamne vivement l'anoméisme, une doctrine arienne extrémiste qui déclarait le Fils dissemblable du Père. Constance est ainsi crédité d'un arianisme modéré ; par là sa faute est minimisée et s'efface quelque peu derrière la vigueur de sa foi. À la limite, l'arianisme de Constance pourrait être un malentendu, une question de mots :

Constance n'acceptait pas le terme « consubstantiel » [ὁμοούσιος], mais il en confessait impeccablement l'esprit, puisqu'il appelait le Dieu Logos Fils véritable, engendré du Père avant les siècles<sup>11</sup>.

Un tel malentendu est également invoqué par Sozomène :

Il partageait la croyance de son père [Constantin] et de son frère [Constant]. Mais, préférant un mot à un autre, il disait ὁμοιοῦσιος [de substance semblable] au lieu de ὁμοούσιος [de même substance]<sup>12</sup>.

Il y a lieu de se demander si cette interprétation, qui a pour effet d'excuser Constance, n'a pas été tout simplement empruntée à Ammien Marcellin, qui déclare que Constance semait la discorde dans l'Église pour des « querelles de mots »<sup>13</sup>.

8. Théodoret, *H.E.*, III, 4, 1.

9. Socrate, *H.E.*, II, 27, 4.

10. Théodoret, *H.E.*, II, 33, 6 et III, 1.

11. *Ibid.*, III, 3, 6.

12. Sozomène, *H.E.*, III, 18, 4.

13. Ammien Marcellin, XXI, 16, 18.

Chez Grégoire de Nazianze, Constance est l'objet d'une appréciation extrêmement favorable dans le *Discours* 4 contre Julien. Il est « le plus divin des empereurs » et « se trouve aux côtés de Dieu »<sup>14</sup>. Une seule réserve, dans un flot de louanges : Constance a commis une erreur. Or cette erreur ne consiste pas dans sa préférence pour l'arianisme, mais dans le fait qu'il a choisi Julien comme César<sup>15</sup>. L'erreur doctrinale ne lui est pas reprochée. Mieux encore, les brimades qu'il a fait subir aux orthodoxes sont portées, et c'est un comble, à son crédit.

S'il lui est arrivé de nous causer, de manière collatérale, quelques ennuis, ce n'est pas parce qu'il nous méprisait ou pour nous faire injure, ce n'était pas non plus pour complaire à d'autres plutôt qu'à nous : c'est pour que nous ne fissions qu'un seul corps et que nous n'eussions qu'un seul esprit qu'il nous a harcelés, pour que nous ne fussions pas séparés et divisés par des schismes<sup>16</sup>.

Grégoire va ainsi jusqu'à considérer comme acceptable l'idée d'un compromis entre doctrine arienne et doctrine nicéenne dans la mesure où ce compromis sauvegardait l'unité de l'Église. Dans le *Discours* 5, également contre Julien, Grégoire adopte une position plus conforme à l'opinion du parti nicéen auquel en principe il appartient : le mot « hérétique » est prononcé, quoique du bout des lèvres :

S'il a semblé heurter la vraie foi, ce reproche doit être imputé à la partialité et aux opinions hérétiques de ses subordonnés qui, s'emparant d'un esprit simple mal enraciné dans sa doctrine, le conduisirent où ils voulaient, et, sous le prétexte de la recherche doctrinale, firent aboutir son zèle à la mauvaise action<sup>17</sup>.

Il y a apparence d'hérésie, mais la faute de Constance est considérablement minimisée selon le scénario suivant : le mal est venu d'un bien, qui était le souci de Constance pour la vérité doctrinale. Ce zèle pour la vérité a laissé place au questionnement, car Constance n'était pas enraciné inébranlablement dans l'unique doctrine de Nicée. Des ariens pervers en ont profité pour l'entraîner dans leur croyance, et du zèle est ainsi sortie la faute. Malgré cette condamnation modérée, la complaisance de Grégoire en faveur de Constance est considérable. Elle s'explique par au moins deux raisons. D'abord il est capital pour Grégoire d'écraser Julien sous la comparaison avec un empereur paré de toutes les vertus, et de mettre fin aux discussions comparant Julien et Constance pour savoir lequel des deux avait le mieux gouverné. Seconde raison : la réputation de Constance

---

14. Grégoire de Nazianze, *Discours*, 4, 34 (*Sources Chrétiennes* n° 309).

15. *Ibid.*, 3.

16. *Ibid.*, 37.

17. *Disc.* 5, 16 (*Sources Chrétiennes* n° 309).

comme empereur hostile aux orthodoxes et donc malfaisant n'est pas encore établie au moment où, vers 354, Grégoire rédige ces discours. Plusieurs dizaines d'années plus tard, son éloge de Constance aurait peut-être causé quelque trouble, voire quelque scandale, chez les nicéens.

Dans l'ensemble donc l'image laissée dans la littérature chrétienne des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles par l'empereur Constance est contrastée et indécise. Il n'en est pas de même de l'empereur Valens, dont la réputation est entièrement négative. Théodoret est le seul à déclarer que Valens fut d'abord orthodoxe, avant d'être corrompu par l'hérésie<sup>18</sup>. Il le fait parce que Valens a été appelé à partager l'Empire par Valentinien I<sup>er</sup>, et Théodoret ne peut concevoir que Valentinien, empereur selon lui d'une piété parfaite, ait pu appeler au pouvoir un arien.

La liste des méfaits imputés à Valens par les auteurs chrétiens est interminable. On en retiendra qu'il est plusieurs fois dénoncé comme persécuteur et ennemi de Dieu<sup>19</sup>. Nos informations viennent quasi exclusivement du côté orthodoxe, et l'on peut légitimement se demander si la rancune des nicéens contre un empereur qui a vigoureusement pris fait et cause pour l'arianisme ne tend pas à noircir le tableau. Une lecture d'un témoin neutre en cette querelle, Ammien Marcellin, nous fait voir en Valens un personnage veule, cupide et cruel, même s'il a pris des mesures jugées positives en matière d'administration civile. Mais sur sa politique religieuse Ammien ne dit pas un mot.

### Un regard hétérodoxe : Philostorge

De tous les historiens chrétiens qui traitent la période du IV<sup>e</sup> siècle (et dont l'œuvre nous est parvenue), Philostorge est le seul à ne pas être nicéen. Ses sympathies ariennes sont avérées, et l'on pourrait attendre de lui un témoignage contrasté. Malheureusement ce témoignage n'est pas toujours clair, car nous ne connaissons son œuvre que d'une façon fragmentaire et sous le commentaire insidieux de Photios qui nous en transmet des extraits. Sur Constance Philostorge présente un jugement très favorable, soulignant le bien qu'il a fait aux Églises<sup>20</sup>. Sur Jovien, il laisse une indication positive, disant qu'il a rendu à l'Église les avantages que Julien lui avait retirés<sup>21</sup> (ce que tous nos auteurs proclament, toutes tendances confondues). Il paraît avoir porté un jugement favorable sur Valentinien I<sup>er</sup>,

---

18. Théodoret, *H.E.*, IV, 12, 1.

19. *Ibid.* V, 1, 1 ; Sozomène, *H.E.*, VI, 37, 17 ; Rufin, *H.E.*, II, 2.

20. Philostorge, *H.E.*, III, 2.

21. *Ibid.*, VIII, 5.

qu'il appelle « Valentinien le Grand »<sup>22</sup> ; mais nous ignorons comment il définissait la position théologique de cet empereur. Sur Valens nous n'avons que peu de textes de Philostorge, mais on peut supposer que son jugement était négatif, puisqu'il considère Valens comme gagné à l'anoméisme, et méritant en tant que tel le nom d'hérétique<sup>23</sup>. Par ailleurs, s'il faut en croire Photios, il dit pis que pendre de Gratien, qu'il compare à Néron<sup>24</sup>, ce qui pour le coup confirmerait les dires de Théodoret, qui affirme que Gratien fut toujours orthodoxe, mais contredirait la réputation de tolérance que lui font Socrate et Sozomène (voir *infra*, p. 61).

### Les empereurs chrétiens et les vicissitudes politiques et militaires

Les historiens nicéens, nous l'avons vu, ne donnent pas forcément des informations concordantes sur les options doctrinales des empereurs. En revanche, sur le chapitre général de leur piété, il y globalement accord : les empereurs chrétiens entre Constantin et Théodose se divisent en plusieurs catégories : des empereurs très pieux, Constant et Valentinien I<sup>er</sup> ; des empereurs convenablement pieux : Constantin II<sup>25</sup>, Jovien, Gratien, Valentinien II ; un empereur impie, Valens, et un empereur suscitant des jugements incertains ou contradictoires, Constance.

À partir de ce classement, la question de l'effet de ces niveaux de piété sur la réussite politique de ces empereurs est parfois posée, ou plus exactement elle est résolue dans un sens qui dépend plus des nécessités de la propagande que d'un examen lucide des faits. On note que l'orthodoxie de l'empereur est considéré comme un avantage politique, voire militaire, car elle appelle et garantit la protection divine. Un factieux prétendant au trône pourra prendre l'avantage sur l'empereur légitime si celui-ci est hérétique et le factieux orthodoxe. C'est ainsi en tout cas que Théodoret explique les succès de l'usurpateur Maxime face à Valentinien II<sup>26</sup>. Ce n'est qu'une fois que Valentinien II a été converti à l'orthodoxie que Maxime a pu être vaincu.

Or, dans la période historique considérée, deux revers militaires de premier plan ont affaibli l'Empire : le traité désastreux signé par Jovien avec le roi de Perse en 363, et la déroute d'Andrinople où périt l'armée romaine avec son chef, l'empereur Valens, en 378. Le traité de 363, qui se

---

22. *Ibid.*, X, 7.

23. *Ibid.*, VIII, 8.

24. *Ibid.*, X, 5. Photios ajoute lui-même ce commentaire : « [...] à ce qu'il semble parce qu'il ne goûtait guère l'orthodoxie de sa foi ».

25. Constantin II est très peu évoqué par nos historiens. Seul Théodoret prend la peine de faire savoir qu'il était orthodoxe : *H.E.*, V, 6, 4.

26. Théodoret, *H.E.*, V, 15, 2.

solda par la perte des provinces limitrophes du Tigre et de plusieurs cités, dont Nisibe, n'est pas dissimulé par les auteurs chrétiens, qui s'emploient cependant à disculper Jovien<sup>27</sup>. Selon les auteurs, ce traité fut indigne de Rome, mais inévitable (c'est l'opinion de Socrate, certainement le plus lucide de nos témoins<sup>28</sup>), ou bien il fut un magnifique succès signant la réconciliation de Dieu avec l'armée romaine (c'est la version de Théodoret, le plus engagé de nos témoins<sup>29</sup>).

En ce qui concerne en revanche la défaite d'Andrinople, les auteurs chrétiens ont pris le parti de ne pas en faire un motif de trouble ou d'inquiétude : de l'explication la plus rationnelle à l'explication la plus dévote, la défaite apparaît ou comme la conséquence de l'incompétence stratégique d'un empereur mauvais sous tout rapport<sup>30</sup>, ou comme l'effet de la volonté de Dieu, décidé à punir le coupable Valens d'une façon retentissante<sup>31</sup>.

### Les empereurs chrétiens et la tolérance

Dans la conduite des affaires intérieures de l'Empire, une attention particulière est accordée par certains auteurs chrétiens au choix d'une politique de tolérance religieuse. L'empereur Jovien a laissé malgré lui un nom dans l'histoire de cette tolérance parce que l'orateur et philosophe païen Thémistios l'a félicité, dans un discours, de permettre à chacun d'adorer la divinité quelle que fût sa forme de croyance<sup>32</sup>. L'historien Socrate répercute l'information qu'il a trouvée chez Thémistios, mais en altère le sens : il situe la neutralité impériale non pas entre christianisme et paganisme, ce qui était le grand souci de Thémistios, mais entre arianisme et orthodoxie<sup>33</sup>. Il est peu probable en fait que Jovien ait été réellement tolérant. Sozomène en donne une tout autre image : selon lui, Jovien a proclamé que la seule foi respectable était celle des chrétiens ; on lui doit en outre une loi punissant de mort quiconque chercherait à séduire une religieuse ou même la regarderait de façon indécente ; enfin loin d'être impartial il favorisa l'orthodoxie face à l'arianisme<sup>34</sup>.

---

27. Voir à ce sujet R. TURCAN, « L'abandon de Nisibe et l'opinion publique », dans *Mélanges Piganiol*, Paris, 1966, t. 2, p. 875-890.

28. Socrate, *H.E.*, III, 23, 6.

29. Théodoret, *H.E.*, IV, 2, 1-3. Mais les chrétiens ne sont pas forcément les plus complaisants : le païen Thémistios n'hésite pas, pour sa part, à féliciter Jovien pour ce traité : *Discours*, 5, 66 c.

30. Sozomène, *H.E.*, VI, 40, 2 ; Orose, *Histoires* VII, 33, 10.

31. Théodoret, *H.E.*, V, 1, 1 ; Orose, *Histoires* VII, 33, 15.

32. Thémistios, *Discours*, 5, 68 b.

33. Socrate, *H.E.*, III, 25, 19-20.

34. Sozomène, *H.E.*, VI, 3, 3-4 ; VI, 5, 5.

En revanche il y eut une réelle volonté de tolérance chez Valentinien I<sup>er</sup>, dont on connaît le fameux édit de 371 par lequel il réaffirme le caractère licite des pratiques religieuses païennes<sup>35</sup>. Là encore, Socrate garde le souvenir d'une volonté de non-agression envers l'un ou l'autre des partis chrétiens<sup>36</sup>. Quant à Sozomène, il constate que Valentinien a appuyé les orthodoxes, mais n'a pas maltraité les ariens<sup>37</sup>. Sozomène est le seul des historiens ecclésiastiques de l'époque à percevoir dans l'attitude de cet empereur le choix d'une méthode politique : fort justement, il le décrit comme prudent en matière de religion et soucieux de ne pas intervenir dans ce qui regarde selon lui l'autorité ecclésiastique<sup>38</sup>.

Il est intéressant de constater que l'empereur chrétien tolérant que fut Valentinien I<sup>er</sup> fut effectivement reconnu comme tel, et à son avantage, par Socrate et Sozomène. Néanmoins l'un comme l'autre déplacent l'exercice de cette tolérance à l'intérieur du christianisme. De même l'un et l'autre félicitent Gratien d'avoir édicté une loi permettant l'exercice de chacune des religions (à part celles des manichéens, des photiniens et des eunomiens)<sup>39</sup>. Là aussi, il n'y a de tolérance convenable qu'à l'intérieur du christianisme, et encore ! Socrate et Sozomène ne sont pas pour leur part tolérants au sens qu'a ce mot aujourd'hui : ils considèrent, comme la plupart des chrétiens de l'époque (du moins ceux dont nous connaissons les opinions), que le souverain a pour devoir d'assurer le triomphe de l'orthodoxie chrétienne, et non d'accorder à tous ses sujets la liberté religieuse. Chez Théodoret, cette position s'affirme sans la moindre réserve. Il passe complètement sous silence les mesures tolérantes de Valentinien, qu'il connaît pourtant certainement, et déclare au contraire qu'il a édicté des lois interdisant le culte des idoles<sup>40</sup>. Inversement Valens, qui en tant qu'hérétique rassemble en lui-même, aux yeux de Théodoret, le mal politique sous toutes ses formes, est accusé de s'être montré tolérant envers le paganisme :

Valens accorda à tous la permission de célébrer les cultes à leur gré et d'observer les rites, sauf aux défenseurs de la doctrine apostolique contre qui il ne cessa de faire la guerre. En tout cas, pendant toute la durée de

---

35. *Code Théodosien*, IX, 16, 9. Voir Rita LIZZI TESTA, *Senatori, popolo, papi. Il governo di Roma al tempo dei Valentiniani*, Bari, 2004, p. 248 et 251-252.

36. Socrate, *H.E.*, IV, 29, 1.

37. Sozomène, *H.E.*, VI, 6, 10.

38. *Ibid.*, VI, 7, 2. Il est juste de dire que Théodoret, dans une de ses saynètes, campe également Valentinien dans cette attitude : *H.E.*, IV, 7, 1.

39. Socrate, *H.E.*, V, 2, 1 et 4, 2-3 ; Sozomène, *H.E.*, VII, 1, 3.

40. Théodoret, *H.E.*, V, 21, 3. Théodoret trouve un moyen habile de ne pas énoncer aussi crûment une telle contre-vérité : il rapporte que Jovien a pris des mesures pour interdire les cultes païens, puis ajoute : « Valentinien le grand dirigea l'Europe sous des lois semblables. » Cela reste un mensonge.

son règne, le feu des autels continuait à brûler, on offrait des libations et des sacrifices aux idoles <sup>41</sup>.

### La valeur morale des empereurs chrétiens

La position de chaque empereur dans la controverse arienne influe enfin sur le portrait moral que les historiens en dessinent. Les empereurs jugés pieux et orthodoxes font preuve de belles vertus, qui ne sont pas des vertus spécifiquement chrétiennes, mais des vertus d'homme d'État et de monarque. Ainsi Constant, selon Rufin, était énergique, mais en même temps réfléchi et prudent <sup>42</sup>. Selon Socrate, Jovien était un homme noble et généreux, un empereur excellent qui aurait assuré la prospérité romaine s'il avait vécu plus longtemps <sup>43</sup>. Selon Théodoret, il était de belle taille, avait un beau caractère et excellait à la guerre <sup>44</sup>. Valentinien I<sup>er</sup> fut pour Sozomène un excellent empereur <sup>45</sup>. Socrate le dit *μεγαλόψυχος* <sup>46</sup>, un adjectif qui évoque plutôt la force d'âme que la grandeur d'âme, et qui convient particulièrement à un souverain. Théodoret reconnaît à Valentinien I<sup>er</sup> les quatre vertus cardinales : courage, intelligence, tempérance, et justice. Il ajoute que Valentinien était au plus haut point *βασιλικός* : il avait une âme royale <sup>47</sup>. Voilà des qualités qui sont passées inaperçues d'Ammien Marcellin, dont le jugement sur Valentinien est globalement négatif : pour Ammien, Valentinien était cruel, avide, d'une jalousie malade et prompt à la panique <sup>48</sup>. Les chrétiens feraient-ils preuve à son égard d'une complaisance coupable ? Il se pourrait, en la circonstance, que le jugement partial vienne d'Ammien, qui n'a pas pardonné à Valentinien d'avoir laissé un fonctionnaire haineux et obsédé décimer la noblesse romaine par des procès iniques dans les années 369-374 <sup>49</sup>.

De Gratien, Rufin souligne la vivacité d'esprit, et ajoute qu'il était bon guerrier. S'il croit pouvoir dire qu'il a surpassé par sa piété tous les empereurs précédents, il déplore toutefois chez lui un excès d'assurance juvénile

41. *Ibid.* En fait Théodoret impute au seul Valens la responsabilité des édits de tolérance signés des deux empereurs, alors qu'en réalité l'initiative venait de Valentinien.

42. Rufin, *H.E.*, I, 16.

43. Socrate, *H.E.*, III, 22, 1 ; 26, 4. Pour sa part, Ammien Marcellin retient surtout qu'il aimait le vin et les femmes, tout en le trouvant plutôt sympathique : XXV, 10, 14.

44. Théodoret, *H.E.*, IV, 1, 2.

45. Sozomène, *H.E.*, VI, 21, 7.

46. Socrate, *H.E.*, IV, 1, 3. Sur la *μεγαλοψυχία* comme vertu royale, cf. Dion Chrysostome, *Discours*, 2, 7 (*Sur la royauté*), et 4, 30-31 (même intitulé).

47. Théodoret, *H.E.*, IV, 5, 2.

48. Ammien Marcellin, XXVI, 10, 11 ; XXVII, 7, 4 ; XXIX, 3 ; XXX, 8.

49. Voir à ce sujet les observations de Rita LIZZI TESTA, *op. cit.* (n. 35), p. 11-42.

et une énergie inégale<sup>50</sup>. De Valentinien II Sozomène fait un portrait enthousiaste. C'était, dit-il, un beau jeune homme, aux façons royales, d'une grande vertu, tout à fait digne du pouvoir, et propre à surpasser son père en force d'âme et en justice, s'il avait pu atteindre l'âge d'homme<sup>51</sup>. Au contraire, de ce même Valentinien II Théodoret, qui se souvient de ses affrontements avec Ambroise, fait un portrait foncièrement négatif, celui d'un homme influençable et irascible<sup>52</sup>.

Valens accumule naturellement les qualificatifs désobligeants : irascible, et même sujet à des crises de rage, violent, brutal et sanguinaire. Socrate et Sozomène racontent comment il a fait noyer en pleine mer les quatre-vingts membres d'une délégation d'orthodoxes venus lui présenter une requête<sup>53</sup>. Quant à Constance, nous avons vu quel éloge dithyrambique il a reçu de Grégoire de Nazianze. Philostorge l'arien loue sa modération et sa chasteté<sup>54</sup>. Rufin aussi lui attribue une âme royale<sup>55</sup>. Mais les autres auteurs relèvent chez lui de graves défauts. Un de ses défauts dominants était son caractère influençable et instable, un trait relevé également par Ammien Marcellin<sup>56</sup>. On ajoutera que plusieurs témoignages portés par des auteurs chrétiens rapportent qu'il pratiquait volontiers le meurtre préventif là où il croyait voir une menace contre son pouvoir<sup>57</sup>.

Il apparaît qu'en dehors du cas de Valens qui fait l'unanimité contre lui, il ne s'est pas constitué dans la littérature chrétienne une vulgate de la valeur des empereurs chrétiens du IV<sup>e</sup> siècle entre Constantin et Théodose, et que chaque auteur se fait de chaque empereur une image plus ou moins avantageuse. Tous nos témoins ne sont pas non plus également prêts à faire le silence sur les faiblesses des meilleurs empereurs, surtout quand ces faiblesses relèvent de la concupiscence. Orose ne juge pas bon de se taire à propos de ce qu'il appelle les vices intolérables de l'empereur Constant<sup>58</sup> : il veut parler de son homosexualité, rapportée par Aurélius Victor et

50. Rufin, *H.E.*, II, 13. Mais le plus élogieux à l'égard de Gratien est le païen Ammien Marcellin, qui souligne ses qualités de cœur exceptionnelles, et présume qu'il aurait été l'égal des meilleurs empereurs si sa destinée et ses proches l'avaient permis : XXVII, 6, 15.

51. Sozomène, *H.E.*, VII, 22, 3.

52. Théodoret, *H.E.*, V, 13, 1 et 5.

53. Socrate, *H.E.*, IV, 16, 1-6 ; Sozomène, *H.E.*, VI, 14.

54. Philostorge, *H.E.*, III, 2.

55. Rufin, *H.E.*, I, 16.

56. Théodoret, *H.E.*, II, 3, 6 : « Constance avait l'esprit instable comme des roseaux que des vents contraires font pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. » Cf. Ammien Marcellin, XXI, 16, 8-18.

57. Socrate, *H.E.*, IV, 31, 12, Théodoret, *H.E.*, III, 2, 1.

58. Orose, *Histoires*, VII, 29, 7 ; cf. Aurélius Victor, *Livre des Césars*, 41, 24 ; Zosime, *Histoire nouvelle*, II, 42, 1.

Zosime. Et Socrate prend la peine de raconter longuement une scabreuse histoire concernant Valentinien I<sup>er</sup>, où l'on voit l'épouse de ce dernier, devenue amoureuse d'une jeune femme, la proposer à son mari qui en fait sa deuxième épouse en promulguant une loi autorisant la bigamie<sup>59</sup>. L'attitude de Socrate est ici singulière. Ce comportement de Valentinien était un scandale pour les croyants. Or le croyant s'interdit le moindre commentaire, mais l'historien rapporte les faits.

### **L'échec moral et politique des empereurs chrétiens : le problème et sa solution par Augustin**

Encore doit-on se demander si les faits sont avérés. Dans le cas de la seconde épouse de Valentinien, leur présentation par Socrate est suspecte, et l'attitude de l'historien est plus singulière encore qu'on ne pense, car il colporte une calomnie contre un empereur dont il tient à louer la mémoire ; Socrate est victime d'une « rumeur historique » qui fut peut-être en son temps montée contre Justine, ladite épouse, parce qu'elle était arienne<sup>60</sup>. Il s'agit là d'un cas où nous pouvons apprécier la qualité des informations et jugements portés par un des historiens ecclésiastiques parce que nous avons d'autres accès possibles à la réalité des faits. Mais bien souvent ces auteurs sont nos seuls informateurs. On ne négligera pas cependant l'intérêt qu'il y a à mettre en regard de leur témoignage celui d'Ammien Marcellin, et l'on constatera qu'ils ne sont pas forcément contradictoires. L'impression générale qui se dégage de cet examen est celle d'une succession de personnages plutôt médiocres ou infortunés. Au bout du compte, et malgré les efforts déployés par la plupart de nos auteurs pour embellir la réalité, il apparaît, de par leur témoignage, qu'un empereur chrétien peut être impie et méchant, et qu'il ne garantit pas le succès et la prospérité de l'Empire. Mais ceci ne fait l'objet ni d'une constatation explicite ni d'une problématisation dans nos documents grecs. Le problème a été posé d'abord en milieu latin, très probablement en contrecoup de la prise de Rome en 410, plus vivement ressentie en Occident qu'en Orient.

C'est l'occidental Orose qui veut bien reconnaître que le désastre d'Andrinople fut un événement qui eut de quoi troubler la conscience chrétienne. Mais il sait trouver les conseils spirituels adaptés. Ce que les chrétiens doivent voir dans le désastre d'Andrinople, selon lui, ce n'est pas

---

59. Socrate, *H.E.*, IV, 31, 14-17. Cependant Ammien Marcellin, fort hostile à Valentinien, le déclare chaste (XXX, 9, 2) !

60. Voir J. ROUGÉ, « La pseudo-bigamie de Valentinien I<sup>er</sup> », *Cahiers d'Histoire* 3 (1958), p. 3-15.

Dieu abandonnant l'armée romaine, mais Dieu anéantissant son ennemi Valens <sup>61</sup>.

On peut douter de l'efficacité de cette consolation. Au trouble de la conscience chrétienne provoqué par la dégradation de l'état de l'Empire, le remède idéologique proposé par Augustin, dans ses sermons sur la prise de Rome et dans la *Cité de Dieu*, est d'une tout autre hauteur. À un niveau d'argumentation que l'on peut juger encore élémentaire, Augustin, dans la *Cité de Dieu*, considère que les revers frappant les empereurs chrétiens ont été voulus par Dieu afin que l'empereur chrétien n'attende pas des succès égaux à ceux de Constantin, mais qu'il se rappelle que son seul souci doit être de mériter la vie éternelle.

Afin que les empereurs n'adoptassent pas le christianisme par la seule ambition de posséder la félicité de Constantin, au lieu de l'embrasser comme on le doit pour obtenir la vie éternelle, Dieu a voulu que le règne de Jovien fût plus court encore que celui de Julien, et il a même permis que Gratien tombât sous le fer d'un usurpateur. Mais Gratien fut néanmoins plus heureux dans sa disgrâce que le grand Pompée, qui adorait les dieux de Rome, puisque Pompée ne put être vengé par Caton, qu'il avait laissé pour ainsi dire comme son héritier dans la guerre civile. Gratien, au contraire, par une de ces consolations de la Providence dont les âmes pieuses n'ont pas besoin, fut vengé par Théodose <sup>62</sup>.

Certes Augustin use ici, à son tour, de la consolation : après tout, Jovien et Gratien n'ont point trop à se plaindre, si on compare leur sort à quelques exemples historiques. Mais on voit comment il coupe le lien noué par Eusèbe de Césarée entre la piété de l'empereur et le succès accordé par Dieu. Et peu avant ce passage il a été encore plus clair à ce sujet :

Si nous appelons heureux quelques empereurs chrétiens, ce n'est pas pour avoir régné longtemps, pour être morts paisiblement en laissant leur couronne à leurs enfants, ni pour avoir vaincu leurs ennemis du dehors ou réprimé ceux du dedans. Ces biens ou ces consolations d'une misérable vie ont été aussi le partage de plusieurs princes qui adoraient les démons <sup>63</sup>, et qui n'appartenaient pas au royaume de Dieu, et il en a été ainsi par un conseil particulier de la Providence, afin que ceux qui croiraient en elle ne désirassent pas ces biens temporels comme l'objet suprême de la félicité.

Nous appelons les princes heureux quand ils font régner la justice, quand, au milieu des louanges qu'on leur prodigue ou des respects qu'on leur rend, ils ne s'enorgueillissent pas, mais se souviennent qu'ils sont hommes ; quand ils soumettent leur puissance à la puissance souveraine de Dieu ou la font servir à la propagation du vrai culte, craignant Dieu,

---

61. Orose, *Histoires*, VII, 33, 16-17.

62. Augustin, *Cité de Dieu*, V, 25.

63. Cf. Dion Chrysostome, *Discours*, 2, 77 (*Sur la royauté*) : Zeus accorde au roi vertueux de régner longtemps.

l'aimant, l'adorant, et préférant à leur royaume celui où ils ne craignent pas d'avoir des égaux ; quand ils sont lents à punir et prompts à pardonner, ne punissant que dans l'intérêt de l'État et non dans celui de leur vengeance, ne pardonnant qu'avec l'espoir que les coupables se corrigeront, et non pour assurer l'impunité aux crimes, tempérant leur sévérité par des actes de clémence et par des bienfaits, quand des actes de rigueur sont nécessaires ; d'autant plus retenus dans leurs plaisirs qu'ils sont plus libres de s'y abandonner à leur gré ; aimant mieux commander à leurs passions qu'à tous les peuples de la terre ; faisant tout cela non pour la vaine gloire, mais pour la félicité éternelle, et offrant enfin au vrai Dieu pour leurs péchés le sacrifice de l'humilité, de la miséricorde et de la prière. Voilà les princes chrétiens que nous appelons heureux, heureux par l'espérance dès ce monde, heureux en réalité quand ce que nous espérons sera accompli<sup>64</sup>.

Augustin invite donc les chrétiens à réformer leur conception du rapport entre la foi de l'empereur et le destin de l'Empire. Il montre que la tâche de l'empereur chrétien n'est pas facilitée par l'alliance avec Dieu, mais au contraire rendue plus difficile par des devoirs plus nombreux et plus exigeants. Quoi qu'il pense du projet de Dieu pour l'Empire romain et pour l'histoire à venir, il rejette le providentialisme naïf qui s'exacerbait parfois dans l'affrontement avec le providentialisme païen, quand celui-ci voyait dans les revers de l'Empire un retrait de la protection des dieux mécontents de se voir délaissés. Il exemptait ainsi le christianisme de la charge d'avoir à prouver, pour faire face aux doutes et aux accusations, que l'empereur chrétien orthodoxe était moralement le meilleur possible et représentait pour l'Empire une garantie de prospérité.

Jean BOUFFARTIGUE  
Université de Paris 10 Nanterre

---

64. Augustin, *Cité de Dieu*, V, 24.